

Proposition présentée par les députés :
MM. Patrick Dimier, Christian Flury, Florian Gander, Jean-Marie Voumard, Sandro Pistis, André Python

Date de dépôt : 2 avril 2020

Proposition de motion

Assurons la production de matériel sanitaire stratégique à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la crise du Covid-19 a démontré le danger de ne pas maîtriser la production d'éléments sanitaires de base en cas de crise majeure ;
- que ces crises sanitaires ont une tendance marquée à se répéter ;
- qu'il n'est pas toujours possible d'avoir une réponse médicamenteuse immédiate, ce qui peut entraîner une demande accrue de ces éléments de base ;
- qu'il est possible d'assurer la production de ces éléments stratégiques à Genève et de disposer de stocks localement ;
- qu'en cas de crise majeure, l'Etat doit pouvoir réquisitionner tous les stocks desdits éléments de base pour éviter le marché noir et la flambée des prix observée lors de la crise Covid-19,

invite le Conseil d'Etat

- à favoriser la production locale de masques et de gants sanitaires par des établissements d'intégration à l'emploi ou fondations subventionnés ;
- à favoriser l'installation sur le territoire cantonal d'unités de production de matériel hospitalier à même de permettre, en cas de crise, l'approvisionnement des hôpitaux genevois, tant publics que privés, pour l'assistance respiratoire ;

- à favoriser la mise en place de systèmes efficaces et rationnels de traitement des déchets hautement toxiques afin d'éviter la propagation des infections de toutes sortes en raison de la saturation des hôpitaux et cesser la destruction desdits déchets toxiques par la seule incinération en raison de la forte pollution atmosphérique de l'air que cela induit ;
- à mettre en place un réseau de production local de liquide hydroalcoolique mobilisable en tout temps ainsi que la constitution de stocks stratégiques sous surveillance de l'Etat ;
- à mettre en place une réglementation qui permet au canton de réquisitionner les stocks disponibles de ces matériels avec effet immédiat afin d'approvisionner tous les secteurs de première nécessité exposés à une contagion.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La pandémie du Covid-19 n'est que la résurgence d'un virus ancien qui ne cesse de muter et qui, au fil du temps, cause des crises sanitaires mondiales. Celle causée par cette « génération » nous prouve à l'envi que c'est l'ensemble du système hospitalier qui peut se trouver à risque.

Grâce à une gestion remarquable de notre réseau hospitalier, l'extrême réactivité de l'ensemble des acteurs de ce secteur clé, Genève a su maintenir son système sanitaire à flot. Il convient ici de dire notre gratitude collective à l'ensemble des acteurs du réseau de soins genevois, d'un bout à l'autre de la hiérarchie, à la fois pour le dévouement sans compter et pour la pertinence de la gestion de cette crise.

Il n'en demeure pas moins que des éléments sanitaires de base se sont trouvés en rupture ou proches de celle-ci.

Trois d'entre eux au moins ont montré une limite qu'une crise plus grave dépassera. Il s'agit de la production de masques dans toutes les spécificités allant des plus simples aux plus complexes. Ensuite, la production de respirateurs artificiels et, en dernier lieu, bien que nettement moins visible mais au combien essentiel à ces crises Covid, la production d'oxygène sans laquelle il n'est tout simplement pas possible de soigner les patients atteints, la mort devenant l'issue la plus probable.

En dernier lieu, et cet aspect est méconnu du grand public, la question de la gestion des déchets qui sont non seulement en quantité importante, mais surtout hautement toxiques.

Tous ces éléments sanitaires peuvent être produits ici à Genève. La crise du Covid-19 nous a montré l'extrême danger pour la santé publique de dépendre d'un approvisionnement non seulement étranger, mais encore bien trop lointain. Notre voisine, par la voix de son président, arrive aux mêmes conclusions et a mobilisé l'ensemble des outils industriels à ces tâches essentielles. Comparaison n'est pas raison, certes. Il n'en demeure pas moins qu'il est du devoir des élus de s'assurer le niveau de protection le plus élevé possible et que cela commence par la production locale de tous les éléments simples à réaliser localement.

Les éléments visés par cette motion en font partie. Le cas le plus complexe, celui des respirateurs artificiels, a montré des signes de précarité

d'approvisionnement notamment à cause de la production, à l'étranger, de composants qui pourraient très bien être produits ici, de même qu'une unité d'assemblage.

Une crise telle que celle-ci permet aussi de se pencher sur un autre aspect de gestion, celle du traitement des déchets hautement toxiques. Plusieurs Etats ont d'ailleurs réagi à cette question cruciale et mis en œuvre des recherches qui permettent de la résoudre, tant il est vrai que l'infection peut persister si on ne parvient pas à résoudre la question des déchets. Actuellement, seule l'incinération est utilisée, ce qui du point de vue environnemental est plutôt catastrophique.

Le dernier de ces éléments connus des auteurs de cette motion est la production d'oxygène. Cet élément clé des soins respiratoires est lui aussi à risque et il est essentiel que Genève puisse s'assurer d'une production locale suffisante.

Les auteurs ont choisi la forme de la motion dans la mesure où ces actions relèvent manifestement des tâches opérationnelles de l'Exécutif et doivent trouver des réponses pratiques et rapides. Genève a la chance d'avoir un important réseau de structures d'intégration subventionnées qui sont à même, notamment dans le cas de la production de masques, de répondre à ce besoin stratégique.

Pour toutes ces bonnes raisons, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir la présente proposition de motion.